

TEMPO

NIVEAU
CE2/CM


Riorges
LA VILLE NATURE

BEAUCOUP D'ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU 24 AVRIL AU 7 JUILLET 2023 INCLUS

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 20 MARS AU 7 AVRIL

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

*Adhésion annuelle par enfant : .5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)*

LUNDI

FUNSCIENCE Tute sens l'âme d'un apprenti scientifique et tu adores les expériences ?

Cet atelier est fait pour toi. *Atelier encadré par Julien Lebouguenc.*

OU

HANDBALL Découvre la pratique du Hand Ball, sous la houlette de Louis, spécialiste au ZRH& et toi aussi deviens un expert !

MARDI

BASKET BALL Saisis la balle au bond en t'inscrivant à cet atelier ! Tu vas pouvoir apprendre à dribbler et à marquer des paniers. *Atelier encadré par Maxime Jaccquet du BCR.*

OU

L'ART DU FIL L'art filaire, c'est l'art de créer des tableaux en ficelle. Une planche, des clous et c'est parti pour réaliser de super objets déco. *Atelier encadré par Evelyne Chauvon.*

OU

JEUDI

STREET HOCKEY / JEUX TRADITIONNELS Jouer au bérêt avec une crosse de hockey, c'est possible. Dans cet atelier, tu découvriras les règles d'or du hockey en jouant à tes jeux préférés. *Atelier encadré par Sylvie Livet.*

OU

GRAINES D'ARTISTES A travers le chant, le théâtre, la danse, le dessin, l'écriture, la sculpture... Ose être toi-même ! Crée et partage en tamusant dans la bienveillance ! *Atelier encadré par Christelle Palis.*

OU

VENDREDI

FOOTBALL Tu as un ballon dans la tête ? Cet atelier est pour toi. *Atelier encadré par Léo Malatroy.*

OU

LAND ART Bois, feuilles, brindilles, cailloux, fleurs, écorces, herbes. Exprime ta créativité en réalisant des oeuvres à partir d'éléments naturels ! *Atelier encadré par Evelyne Catheland.*

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent être remplacées si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant.

Il est préférable que celui-ci choisisse librement !

AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.
Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.
Dérégation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo - contactez le service Enseignement.

S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2022-2023

INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Rioigeois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource imposable. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisirs/riorges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau*

DU 20 MARS AU 7 AVRIL SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, l'année est divisée en trois périodes. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : www.riorges.fr. Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 24 avril au 7 juillet 2023) est ouverte du 20 mars au 7 avril inclus. La validation des choix sera consultable sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du lundi 10 avril.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - servicejeunesse@riorges.fr

WWW.RIOGES.FR

